



## Congé payé quand la boutique ouvre 7/7

Par **cat50**, le **13/03/2014** à **08:36**

bonjour,  
mon employeur ,dans mon entreprise qui ouvre tout les jours, décompté les congés payés comme suit : samedi dimanche "repos" /lundi, mardi, mercredi ,jeudi, vendredi "congé payé"/ samedi, dimanche "repos" mais voila pour une raison de planning avec ma collègue il m'impose de reprendre le samedi ce qui me fais rentré de congé seul sans ma famille car nous avons loué jusqu'au dimanche puis je avoir un recours merci